

Chose promise, chose due

Salut, merci de me rejoindre dans ce nouvel épisode du podcast et aujourd'hui, je vais t'expliquer le sens de l'expression « chose promise, chose due ». Et je remercie notre ami Jane qui est une membre de l'Académie Français Authentique, de m'avoir suggéré cette expression.

C'est l'occasion, puisqu'on parle de Jane, on parle de l'Académie, de te rappeler que les inscriptions à l'Académie Français Authentique vont réouvrir ce soir pour une semaine, c'est-à-dire que si tu souhaites nous rejoindre, tu as une semaine pour le faire. Les inscriptions sont fermées 95 % de l'année. On m'écrit très souvent pour me dire : « Johan, je veux rejoindre l'Académie ». Et là, tu as la possibilité de t'y inscrire. Et encore une fois, les portes fermeront le 13 septembre, donc, dans une semaine.

L'Académie c'est quoi ? J'en parle très brièvement, je te donne un résumé. Tu peux aller sur www.francaisauthentique.com/academie pour avoir une description complète de tout ce qu'est l'Académie. Mais si je résume de façon très, très rapide, l'Académie a deux piliers. Le premier pilier... C'est une communauté privée par abonnement. Les gens payent un abonnement et ont accès à deux grands piliers. Le premier, c'est un aspect communauté, des groupes privés WhatsApp (on a installé un groupe Telegram pour que les gens puissent discuter au quotidien). On a des discussions sur Zoom, sur Skype. Zoom est en train de devenir notre outil d'ailleurs privilégié. Les gens peuvent discuter entre eux, entre membres. Il y a des discussions avec moi, des discussions avec mon assistant Jean Didier et des discussions en permanence puisqu'on a une salle ouverte où les gens peuvent aller se connecter, ils regardent, est-ce qu'il y a des membres de l'Académie connectés ? Si oui, ils peuvent discuter avec. Donc, c'est un super moyen de pratiquer le français au quotidien.

Deuxième grand pilier, c'est le pilier contenu exclusif, puisqu'il y a plus de 100 heures de discussions vidéo, 100 heures de vidéo, audio, etc. Donc beaucoup, beaucoup, beaucoup de contenus. Et on prépare deux surprises énormes. Je ne dis pas ce qu'il s'agit puisque ce ne serait plus des surprises, mais d'ici fin 2020, il va y avoir deux surprises de dingue. Même les membres ne sont pas encore au courant, mais ça va vraiment être quelque chose d'exceptionnel.

Donc, c'est la dernière chance de nous rejoindre pour cette année, et tu peux le faire en cliquant dans le lien dans la description. Donc, voilà pour la longue introduction du jour. Et on peut passer maintenant à notre podcast « chose promise, chose due ».

Une chose, c'est un objet ou une idée. Tu entends parfois le mot truc. Un truc, un truc c'est une chose, c'est un objet ou c'est une idée. Chose, une chose, quelque chose, c'est un objet ou c'est une idée.

Promise (ou promis), ça vient du verbe promettre. Promettre veut dire s'engager à quelque chose, dire qu'on va faire quelque chose. Si par exemple, je te promets de venir te voir demain, eh bien je te le dis et je m'engage à le faire. C'est pas juste « je le dis », c'est « je vais le faire, je te le promets ». Une chose promise, on appelle ça aussi une promesse.

« Due » ça vient du verbe devoir et ça veut dire « qu'on doit faire ». Si tu entends « le respect est dû », ça veut dire qu'on doit respecter les gens. « Dû », ça veut dire « qu'on doit faire ».

Le sens propre de cette expression « chose promise, chose due », c'est qu'il y a une égalité entre une chose qui est promise et une chose qui est due. Une chose qui est promise, c'est la même chose qu'une chose qui est due. C'est pareil. Donc quand on dit ça, on veut dire qu'une promesse, c'est quelque chose qu'on doit faire. Tu vois un peu la logique.

Le sens du coup, de l'expression que tu peux entendre dans la bouche des francophones, **c'est qu'on doit faire ce qu'on a promis, on doit faire ce qu'on a dit, on doit tenir ses promesses**. On doit tenir ses promesses, on doit faire ce qu'on a dit, on doit tenir ses promesses. On doit faire ce qu'on avait dit que l'on ferait. Chose promise, chose due. Une chose qui est promise, c'est une chose qui doit être faite.

Donc, on va prendre comme d'habitude quelques exemples pour que tu comprennes bien de quoi il s'agit.

Alors imagine, premier exemple, tu as promis à ton assistant, tu travailles, tu as promis à ton assistant : « Si tu travailles bien, si tu progresses bien cette année, j'augmenterai ton salaire ». Ça, c'est une promesse. Tu lui as dit, tu lui as promis, c'est une promesse, c'est une chose promise. Eh bien, au moment de la fin de l'année, quand tu l'augmentes, tu peux dire : « Chose promise, chose due ». C'est-à-dire : « Je t'avais promis que si tu travaillais bien, je t'augmenterais. Je vais maintenant tenir ma promesse. Je dois tenir ma promesse, je vais t'augmenter. Chose promise, chose due ».

Un autre exemple : imagine, tu dis à ton fils : « Si tu as un bon bulletin scolaire, si tu as des bonnes notes, au moment de Noël, je te donnerai 30 euros ». Noël arrive, ton fils arrive avec son bulletin et il te montre qu'il a eu de bonnes notes, qu'il a un bon bulletin scolaire, qu'il a bien travaillé. Tu lui dis : « Voilà 30 euros. Chose promise, chose due », c'est-à-dire : « Je t'avais promis quelque chose. Maintenant, je dois le faire. Je dois tenir ma promesse. Je dois te donner 30 euros comme je l'avais dit pour te récompenser de ton bulletin, de tes notes puisque je te l'avais promis ».

Dernier exemple : imagine un homme politique qui, avant d'être élu, dit : « Si je suis élu, je baisserai les impôts ». Et lorsqu'il arrive au pouvoir, puisqu'il est élu, il, effectivement, baisse les impôts. Et à la télévision, il dit : « Chose promise, chose due ». Ça veut dire : « Je

vous avais promis quelque chose. Maintenant, je le fais parce que ce qui est promis est dû. Ce qui est promis, on doit le faire. Ce qu'on promet, on doit le faire ».

Je n'aurais peut-être pas dû prendre l'exemple d'un homme politique pour ça, puisque les politiques aiment bien promettre des choses qu'ils ne font pas. C'est peut-être même l'exemple parfait de « chose promise, chose non due », mais tu vois l'idée. Il a promis quelque chose, il le fait et il dit : « Chose promise, chose due ».

Donc, ce qu'on va faire maintenant, on va tout simplement pratiquer un petit peu ta prononciation. Donc, je vais te laisser un blanc, comme chaque semaine, et toi, tu répètes exactement comme moi, on y va !

Chose promise

Chose promise

Chose due

Chose due

Chose promise, chose due

Chose promise, chose due

Très bien !

Tu remarques le changement de ton. Chose promise, (je monte), chose due, (je descends). Souvent quand on a comme ça une phrase coupée en deux par une virgule, on monte lors de la première partie et on descend après.

Chose promise, chose due.

Donc, je te laisse t'exercer avec ça en répétant peut-être cet exercice plusieurs fois, et avant de nous quitter, je te rappelle vraiment que tu peux rejoindre l'Académie Français Authentique. Tu as une semaine pour ça. Il n'y a aucun risque puisque tu peux quitter l'Académie à tout moment si tu nous rejoins. Le seul risque, eh bien, c'est de manquer les inscriptions qui fermeront dans une semaine et qui n'ouvriront plus en 2020. Donc, tu ne regretteras pas ton inscription à l'Académie. C'est ma promesse. Elle t'aidera à améliorer ton français, elle t'aidera à améliorer ta vie et comme tu le sais, chose promise, chose due. Donc, si je te le promets, je te le dois.

Bonne semaine, à bientôt. Salut !